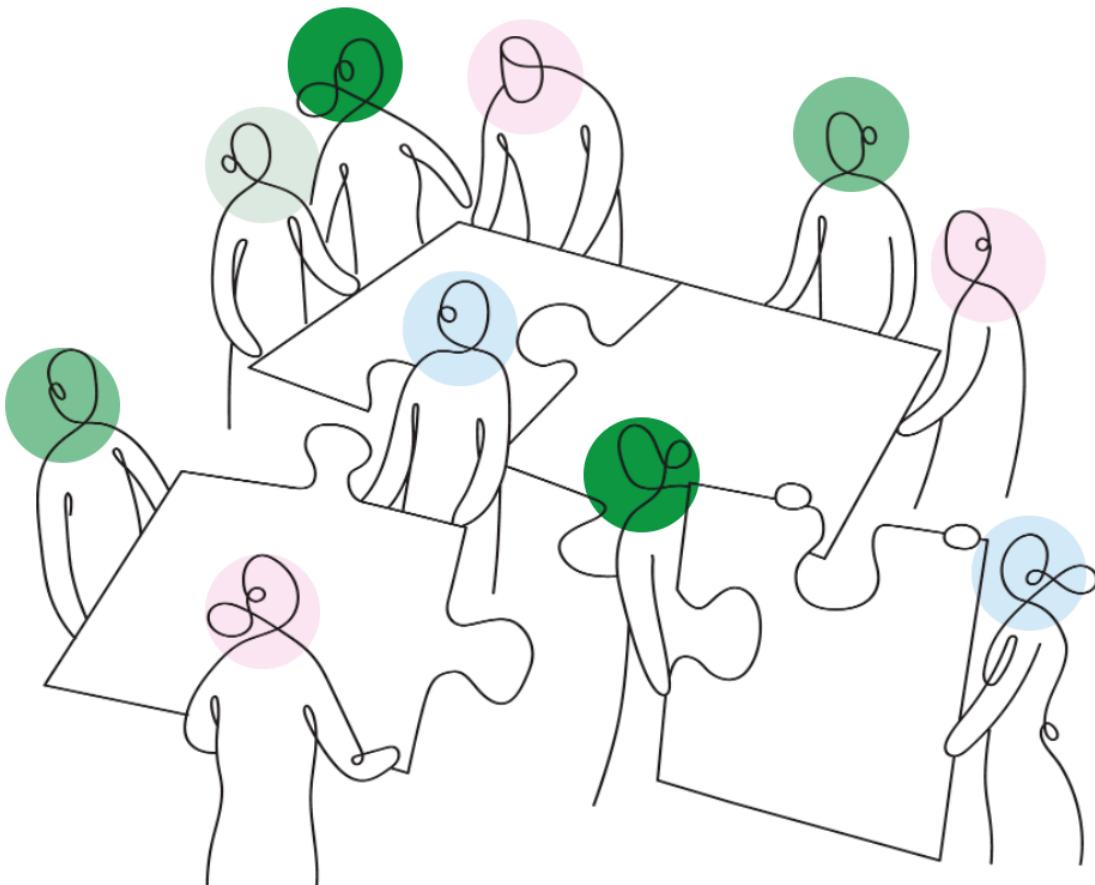


BIO ÉCO

conseil et stratégie



Adaptions Lausanne au climat de demain !

**Ateliers participatifs sur les mesures
d'adaptation du Plan climat lausannois**

Rapport

mars 2025

Sommaire

1. CONTEXTE	3
2. MÉTHODOLOGIE ET PROCESSUS	3
3. RÉSULTATS	5
Résultats quantitatifs	5
Résultats qualitatifs	7
Retours informels et enquête de satisfaction	12
4. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION	13

1. Contexte

En 2020, la Ville de Lausanne s'est dotée d'une stratégie climatique avec les objectifs d'atteindre 0 émission directe d'ici à 2030 pour la mobilité et 0 émission pour l'ensemble des émissions directes au plus tard à 2050. Les actrices et les acteurs du territoire n'avaient pas été consultés lors l'élaboration de cette stratégie, mais la Ville avait exprimé son intention de soumettre le Plan climat à un vaste débat public, ce qu'elle a depuis entrepris de mettre en œuvre, par exemple avec l'organisation renouvelée des Assises du climat.

En complément au premier lot de mesures, portant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, un plan de mesures d'adaptation aux changements climatiques est en cours de développement par les services de la Ville. La Ville avait donc le souhait de pouvoir impliquer les actrices et les acteurs du territoire dans la finalisation de ce plan de mesures, notamment en invitant la population et les associations à prioriser les mesures identifiées par les services de la Ville selon le critère d'urgence.

Pour ce faire, le Bureau climat et durabilité (BCD) a organisé deux ateliers participatifs, l'un avec les associations spécialisées et l'autre avec la population, respectivement les 6 et 8 février 2025. Ces ateliers avaient pour but de créer un lieu d'échanges, d'informations et d'expertises sur les mesures d'adaptation du Plan climat de la Ville de Lausanne, et de consulter la population sur la priorité à donner aux différents thèmes du plan d'action. Le présent rapport détaille la démarche participative et les résultats obtenus.

2. Méthodologie et processus

La structure des ateliers a été pensée pour favoriser l'échange et la compréhension des enjeux d'adaptation à Lausanne. L'objectif final était d'obtenir une priorisation entre les 8 thèmes tels que définis dans le plan d'action du Plan climat. La méthodologie proposée repose sur un format interactif alternant présentation d'informations, discussion et priorisation des mesures.

Structure

Les ateliers se sont déroulés en plusieurs étapes, qui étaient les mêmes pour l'atelier avec les représentantes et représentants d'associations et avec la population. Une introduction générale a permis de présenter le Plan climat lausannois, de détailler les enjeux d'adaptation aux changements climatiques propres au territoire, et d'informer sur le déroulement des sessions d'ateliers. Les participantes et participants ont ensuite été répartis en groupes de 6 à 10 personnes, qui ont chacun pu participer à chaque session thématique. Les sessions ont duré chacune 30 minutes. Elles ont débuté par une présentation de l'enjeu grâce à un panneau explicatif et des documents mis à disposition, suivi de la présentation des différentes mesures soumises au vote. Un moment d'échange était ensuite proposé et facilité, puis la session se terminait par un moment de vote permettant de prioriser les mesures entre elles au moyen de gommettes.

Afin de favoriser les échanges, la taille des groupes a été limitée. Ainsi chaque stand d'atelier a été doublé avec les associations et triplé avec la population. Plusieurs sessions du même enjeu se sont donc déroulées en parallèle.

À l'issue des ateliers, les participantes et participants ont été invités à répondre à une enquête de satisfaction.

Méthodologie

Afin de rendre les 8 thèmes du volet « adaptation » du Plan climat plus facile à appréhender par les participantes et participants, il a été défini de les aborder sous le prisme des trois enjeux prioritaires pour le territoire lausannois, à savoir : faire face aux fortes chaleurs, favoriser la biodiversité, et gérer les eaux. Les mesures de chaque thème ont donc été réparties entre ces 3 enjeux, et regroupées entre elle pour faciliter la prise en main et réduire le nombre de mesures. Certaines mesures ont aussi été écartées, notamment celles relatives à l'évolution des pratiques professionnelles au sein de l'administration, car elles ont été jugées comme moins pertinentes à soumettre à la population (thème n°7).

Lors des ateliers, la priorisation s'est faite en votant avec des gommettes. Chaque participante et participant s'est vu distribuer 3 gommettes par atelier (4 pour l'atelier fortes chaleurs, qui présentait plus de mesures), qu'il était possible d'attribuer au bon vouloir de chacun·e entre les mesures de l'enjeu. Il était possible de voter plusieurs fois pour la même mesure, mais il était obligatoire d'utiliser ses 3 gommettes.

Pour obtenir un « score de priorisation » pour chacun des 7 thèmes traités, le calcul suivant a été utilisé :

- Définition d'un **coefficent pour chaque mesure** présentée, correspondant à la « valeur » d'une gommette lorsqu'elle est attribuée à la mesure en question. Il est calculé en divisant le nombre total de gommettes distribuées lors de l'atelier du jour par le nombre de gommettes distribuées lors de la session en question. Ce rapport est ensuite ajusté en fonction du nombre total de mesures présentées et du nombre de mesures spécifiques au thème concerné.
- Calcul du **résultat pondéré pour chaque mesure** à la fin de chaque session. Le résultat est obtenu en multipliant le nombre de gommettes obtenues par la mesure et le coefficient défini.
- Calcul du **résultat pour chaque thème**. La valeur est obtenue en additionnant les résultats de chaque mesure, pour chaque session des deux ateliers, en les regroupant par thème.
- Crédation d'un **score de 0 à 2**. Le résultat par thème est ramené à une base sur 100, avec le total de tous les scores additionnés comme maximum de 100. Ces valeurs sont ensuite transformées avec une échelle logarithmique de 10.

Il était également souhaité d'obtenir de l'information qualitative sur les différentes thématiques et leurs mesures. L'objectif de ce volet était de profiter des discussions pendant les ateliers pour faire remonter des informations utiles pour la mise en œuvre des mesures. Une preneuse ou un preneur de note par stand d'atelier a été chargé de rapporter les éléments saillants des discussions.

Elles ont également été examinées en détail afin d'identifier les préoccupations, attentes et propositions formulées par les participantes et participants, et résumées dans la partie qualitative du chapitre « Résultats ».

3. Résultats

Les ateliers ont réuni 109 personnes, respectivement 46 le jeudi avec les associations et 63 le samedi avec la population. Le fruit des ateliers est présenté sous deux volets : les résultats quantitatifs (priorisation issue des votes) et les résultats qualitatifs (retours issus des prises de notes). Ils sont présentés ici en agrégeant les résultats des ateliers avec les associations et ceux avec la population. Les calculs des scores tenant déjà compte d'une pondération par nombre de participantes et participants, les scores ont simplement été additionnés, ce qui signifie que les deux ateliers ont le même poids. Les retours de l'enquête de satisfaction sont également présentés en fin de chapitre, accompagnés des suggestions d'amélioration issues du debrief effectué entre la Ville et le mandataire, dans le but de pouvoir bonifier d'éventuels futurs ateliers.

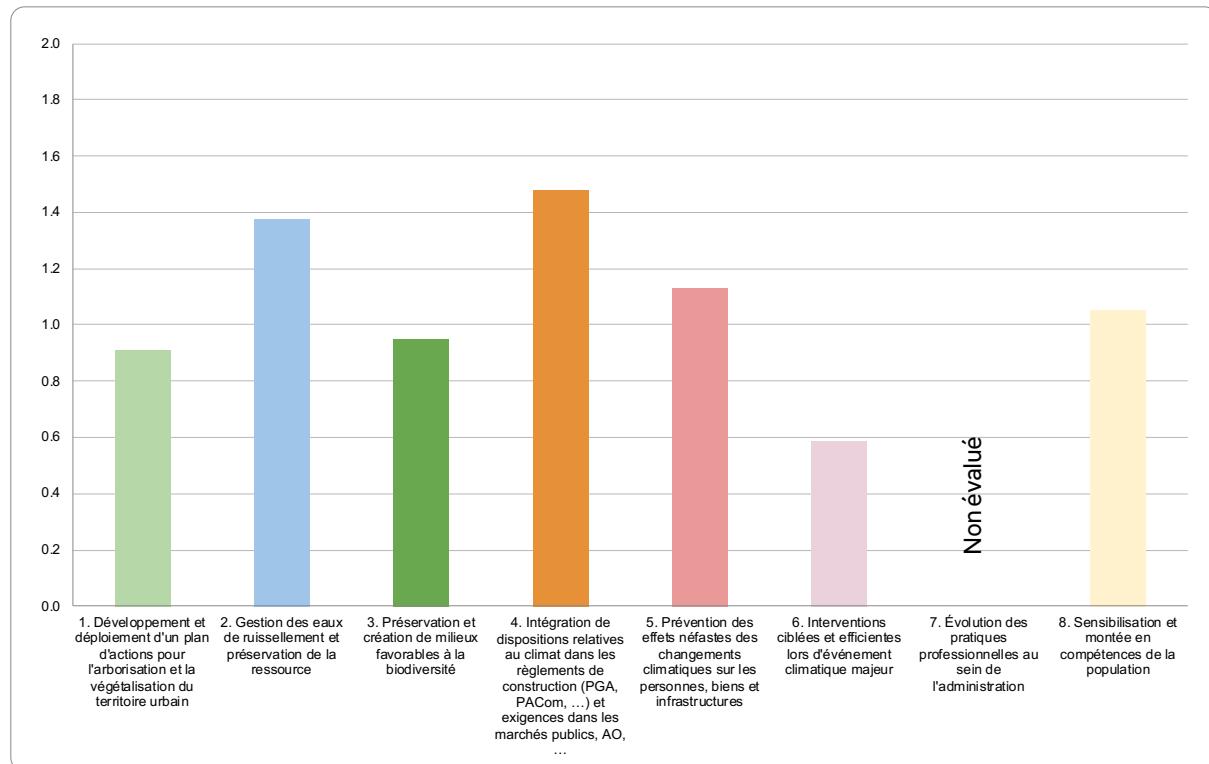
Résultats quantitatifs

Les scores normalisés sur une échelle de 0 (important) à 2 (urgent), à exploiter dans l'élaboration des fiches du plan d'action, sont les suivants :

THÈME N°	NOM DU THÈME	SCORE FINAL (/2)	
1	Développement et déploiement d'un plan d'actions pour l'arborisation et la végétalisation du territoire urbain	0.9	
2	Gestion des eaux de ruissellement et préservation de la ressource	1.4	
3	Préservation et création de milieux favorables à la biodiversité	0.9	
4	Intégration de dispositions relatives au climat dans les règlements de construction (PGA, PACom, ...) et exigences dans les marchés publics, AO, ...	1.5	
5	Prévention des effets néfastes des changements climatiques sur les personnes, biens et infrastructures	1.1	
6	Interventions ciblées et efficientes lors d'événement climatique majeur	0.6	
7	Évolution des pratiques professionnelles au sein de l'administration	Non évalué	
8	Sensibilisation et montée en compétences de la population	1.1	

L'analyse des votes a mis en lumière plusieurs tendances majeures. L'intégration des mesures d'adaptation dans les règlements d'urbanisme et de construction a été identifiée comme une priorité forte. La gestion des eaux de ruissellement est également apparue comme un enjeu prioritaire. La protection des personnes et des infrastructures contre les aléas climatiques a été également valorisée. A noter que les associations ont accordé une importance plus forte aux actions de sensibilisation et de formation, qui passaient devant les mesures de protection des personnes et des infrastructures.

Le graphique suivant permet une visualisation plus directe de la priorité des thèmes les uns par rapport aux autres :



Il n'est pas prévu d'exploiter de donnée quantitative à l'échelle des mesures. Les 3 mesures les plus votées par enjeu (toutes sessions confondues) sont toutefois présentées ci-dessous pour information :

- Faire face aux fortes chaleurs :
 1. Arborisation, végétalisation et ombrage des espaces publics, parcs, places de jeux, écoles ainsi que des chemins, rues et routes (thème 1, 104 votes)
 2. Développement d'un "maillage fraîcheur": relier les espaces frais avec des corridors aménagés pour la fraîcheur (mobilier, fontaines, plans d'eau, ...) (thème 5, 75 votes)
 3. Intégration des fortes chaleurs dans les règlements de construction communaux et exigences dans les marchés publics: limitation des éléments sensibles à la chaleur, adaptation des formes et emplacements des bâtiments pour favoriser les courants d'aération, intégration d'un indice de végétalisation, exigence d'un albédo minimal, exigence d'un diagnostic climatique (thème 4, 73 votes)
- Favoriser la biodiversité :
 1. Intégration de la biodiversité dans les règlements communaux de construction et exigences dans les marchés publics : intégration d'obligation de végétalisation des toitures plates, critères climat dans les cahiers des charges (thème 4, 61 votes)
 2. Création de zones humides et de plans d'eau dans l'espace public (thème 3, 50 votes)

3. Valorisation et protection des éléments de grande valeur pour la biodiversité (espaces ouverts, corridors de mise en réseau, etc.) dans les outils d'aménagement du territoire (thème 3, 47 votes)
- Gérer les eaux :
 1. Mise en place de mesures "ville-éponge" : revêtements perméables et végétalisés sur le domaine public, infiltration et rétention des eaux de pluie (thème 2, 56 votes)
 2. Intégration de la gestion de l'eau dans les règlements communaux de construction et exigences dans les marchés publics : limitation de revêtement imperméable, stratégie d'évacuation alternative des eaux clairs, diagnostic climatique, indice de pleine terre (thème 4, 41 votes)
 3. Établissement d'un plan directeur de renaturation, incluant les aspects liés à la réduction des risques de crues (thème 2, 29 votes)

Les mesures liées au thème No 4 (intégration de dispositions relatives au climat dans les règlements) font partie des mesures les plus votées.

Résultats qualitatifs

Éléments transversaux

Les discussions et échanges lors des différentes sessions d'ateliers ont permis d'identifier certains éléments qui ne concernaient pas spécifiquement un enjeu ou l'autre, mais qui avaient un caractère plus général.

Les points suivants, qui touchaient aux ateliers eux-mêmes, sont ressortis :

- valorisation du fait que les associations et la population soient consultées sur ces points ;
- sentiment d'illégitimité de se prononcer sur ces thématiques ;
- intérêt marqué pour les informations et l'état des lieux des actions transmis par la Ville de Lausanne
- interrogations concernant le travail du jour uniquement sur le volet adaptation ;
- souhait de voir se créer une assemblée citoyenne ;
- satisfaction quant au déroulement des ateliers ;
- souhait que les éléments de discussions soient pris en compte, en plus des votes.

D'autres éléments transversaux touchant directement au plan d'action peuvent également être mis en avant ici :

- intérêt de la collaboration avec les communes voisines/la région ;
- intérêt de connaître la part de parcelles privées sur le territoire ;
- interrogations sur le fait que le programme proposé ne soit pas suffisant ;
- constat de la lenteur des démarches ;
- questionnements autour du besoin de densifier et de la pesée d'intérêts ;
- difficulté de prioriser des mesures qui paraissent toutes importantes ;

- bonne adhésion pour la plupart des mesures et souhait de les voir se réaliser rapidement ;
- souhait d'avoir davantage de communication ;
- constat du peu de marge de manœuvre sur le domaine privé ;
- intérêt pour les mesures contraignantes ;
- souhait de voir l'exercice fait ce jour avoir un poids malgré les contraintes techniques, économiques et politiques dans la balance ;
- questionnement sur le fait que les mesures et soutiens puissent être un prétexte pour construire davantage ;
- proposition d'imaginer d'autres types d'incitations (par ex. de l'aide à l'entretien plutôt qu'un soutien financier direct).

Les tableaux suivants résument les éléments saillants relevés par les preneuses et preneurs de notes. Les points en gras sont ceux que l'on a pu retrouver à plusieurs reprises dans différents groupes. **Toutes les questions qui ont été posées lors des ateliers et qui figurent dans les tableaux ci-après ont trouvé réponse sur le moment.**

Faire face aux fortes chaleurs

Arborisation, végétalisation et ombrage des espaces publics, parcs, places de jeux, écoles ainsi que des chemins, rues et routes

Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Importance de la prise en compte de la question de la qualité des sous-sols et des pieds des arbres, action sur le dégoudronnage en parallèle Utilité limitée des arbres isolés, voire en bacs Souhait de valoriser les arbres existants, même si certains sont considérés comme dangereux Créer plus de dialogues et d'incitations pour les privés
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Pourquoi le chiffre de 30% pour l'objectif canopée, et est-il réaliste ?

Végétalisation verticale des bâtiments propriété de la Ville et incitation auprès des privés

Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Scepticisme sur la pertinence de la mesure : doutes sur l'efficacité, le côté énergivore et la difficulté d'entretien et de mise en œuvre Plus-value esthétique Enjeux de la pesée d'intérêts entre patrimoine et végétalisation
--------------	---

Mise en place d'un projet pilote d'agroforesterie et vitiforesterie dans les domaines de la ville

Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Faible intérêt pour la mesure
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Expérimenter également avec des surfaces urbaines ?

Adaptation des espèces végétales au site et au climat

Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> La mesure paraît évidente pour la plupart des participant·e·s, et ce même s'il faut choisir des espèces endogènes
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Quid des arbres inadaptés existants, seront-ils remplacés ? La question de l'introduction ou la concentration de pollens à tendance allergène est-elle tenue en compte ?

Intégration des fortes chaleurs dans les règlements communaux de construction et exigences dans les marchés publics: limitation des éléments sensibles à la chaleur, adaptation des formes et emplacements des bâtiments pour favoriser les courants d'aération, intégration d'un indice de végétalisation, exigence d'un albédo minimal, exigence d'un diagnostic climatique	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt pour des règles concernant les essences d'arbres • Intérêt pour des règles concernant l'utilisation de matériaux particulièrement durables et/ou performants dans la construction, même s'ils sont plus chers • Frustration autour de certains projets n'ayant pas tenu en compte ces éléments (Plateforme 10 en main du Canton)
Questions	<ul style="list-style-type: none"> • Quel contrôle et quelles conséquences en cas d'infraction ? <p>Assainissement des bâtiments propriété de la commune et des bâtiments publics (en priorité ceux à destination des personnes vulnérables)</p>
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en avant des co-bénéfices : une bonne isolation en été pour les fortes chaleurs est aussi efficace en hiver • Manque de subventions pour ce qui est des bâtiments privés • Souhait que les locataires soient aidé·e·s pour inciter les propriétaires
Développement d'un "maillage fraîcheur": relier les espaces frais avec des corridors aménagés pour la fraîcheur (mobilier, fontaines, plans d'eau,...)	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec les co-bénéfices liés à la biodiversité • Débats autour de projets où le désasphaltage est compromis (Place du Tunnel) • Prise en compte de la mobilité : se déplacer au frais également en pensant aux transports publics
Questions	<ul style="list-style-type: none"> • Quid des brumisateurs ?
Adaptation des horaires des lieux publics frais (piscine, musée, ...) lors de canicule.	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Inquiétude autour de la question de la climatisation, qui consomme de l'énergie et émet de la chaleur en ville (serpent qui se mord la queue) • Débat concernant l'invisibilisation du problème des fortes chaleurs si tout le monde peut facilement se réfugier dans des îlots de fraîcheur artificiels • Sentiment que la mesure est faible par rapport à d'autres et ne résout pas ou peu le problème • Nécessité que les lieux en question soient gratuits (notamment pour que d'autres personnes que le public habituel en profitent) • Inquiétude de la question du personnel des lieux en question, qui devront étendre leurs horaires malgré la canicule • Proposition d'appliquer la mesure également aux horaires de l'administration
Questions	<ul style="list-style-type: none"> • La mesure concerne-t-elle aussi des lieux de consommation ? Si oui, la mesure est questionnable
Développement d'un plan "Grand chaud" pour la population sans-abris	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure vue comme une évidence, mais crainte qu'elle ne soit pas assez priorisée
Information de la population sur les possibilités d'action et les mesures prises en lien avec les enjeux climatiques et la santé	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Souhait que ce ne soit pas que de l'information, mais aussi de la participation (consultation et co-création mais aussi chantiers participatifs là où c'est possible) • Intérêt pour les informations sur le sans-abrisme et sur les vagues migratoires liées au climat • Manque de communication sur les possibilités d'action
Questions	<ul style="list-style-type: none"> • Comment agir en tant que locataires ?

Favoriser la biodiversité

Création de zones humides et de plans d'eau dans l'espace public	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Besoin de clarifications sur l'importance du thème : nécessité d'une diversité des approches Inquiétude concernant les maladies et les nuisances (moustiques tigres par ex.) Constat de l'existence de grands co-bénéfices pour cette mesure Intérêt pour d'autres types de milieux humides tels que des étangs ou points d'eaux "naturels", présentant de nombreux co-bénéfices également sociaux
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Quels seraient les impacts sur l'utilisation de l'eau ? Quels types de lieux urbains pourraient accueillir ces espaces ?
Préservation des sols pour favoriser leur fonction de milieu naturel	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Intérêt pour la question de désimperméabiliser ces sols
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Quels liens entre sols et biodiversité ?
Valorisation et protection des éléments de grande valeur pour la biodiversité (espaces ouverts, corridors de mise en réseau, etc.)	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Aller au-delà de la valorisation et protection, avec par ex. la création de nouveaux espaces Scepticisme par rapport à la trame sèche, qui paraît "utopiste" Besoin de relier les éléments et les trames entre eux
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Comment sont identifiés les éléments de grande valeur ? Quid des biotopes "invasifs" ? Comment faire pour appliquer cette mesure sur les terrains privés ?
Assainissement et réutilisation des sols urbains, y compris faiblement pollués	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> La thématique était mal connue par les participant-e-s
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Quelles sont ces pollutions ? Que veut dire un sol faiblement pollué et quels sont les seuils visés ? Que veut dire réutiliser les sols ? Quels sites sont concernés ?
Conversion des exploitations des domaines agricoles et viticoles en culture biologique	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Lien avec les questions de souveraineté alimentaire Impact vu comme négligeable (surfaces très petites)
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Quid des terrains privés ? Quelles exploitations toucher ?
Soutiens pour l'aménagement et l'entretien favorables à la biodiversité des espaces verts privés	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Positionnement en faveur de mesures plus fermes (obligations, règlements)
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la proportion de l'espace privé sur le territoire ?
Intégration du thème de la biodiversité dans les règlements de construction communaux et exigences dans les marchés publics : obligation de végétalisation des toitures plates, critères climat dans les cahiers des charges	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Incertitudes liées à la temporalité et à l'application uniquement aux nouveaux bâtiments Très bonne adhésion à l'aspect contraignant de la mesure
Information de la population sur les possibilités d'action et les mesures prises	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Besoin d'actions ambitieuses pour réellement induire un changement de comportements Importance de tenir en compte la désirabilité des projets proposés

Gérer les eaux

Rédaction d'un guide de gestion des eaux claires, à destination des professionnels du domaine et des particuliers

Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Bien communiquer sur l'existence du guide Insatisfaction sur le côté uniquement incitatif de la mesure Suggestion de reprendre un guide existant plutôt que de déployer de grands moyens pour en produire un nouveau Question d'assortir de soutiens financiers
Soutien pour effectuer des études pour désimperméabiliser le domaine privé	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Incertitude quant à la temporalité du projet Questionnements sur la pertinence de proposer des soutiens et de la responsabilité des privés d'assumer les frais
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Pourquoi des soutiens pour les études et pas pour la mise en œuvre ?
Établissement d'un plan directeur de renaturation, incluant les aspects liés à la réduction des risques de crues	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Fort intérêt pour le projet de remise en surface du Flon
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la marge de manœuvre communale et quels sont les effets de projets au niveau local ?
Établissement d'une carte rues rivières - rues réservoirs, et d'un catalogue des aménagements type	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Pour beaucoup : découverte du concept
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Quelles suites seront données à cette carte ?
Mise en place d'un projet pilote de gestion de l'eau d'un domaine agricole appartenant à la ville, permettant la réutilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage et la création de milieux favorables à la biodiversité	
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Faut-il multiplier les petits bassins ou se focaliser sur de plus grands, potentiellement en dehors de la ville ? Comment concilier les intérêts entre besoins en eaux et protection de la biodiversité lors des événements de sécheresse ? Pourquoi un projet « pilote » ? Pratiques à généraliser. Les projets « pilotes » existent déjà ailleurs.
Mise en place de mesures "ville-éponge" : revêtements perméables et végétalisés sur le domaine public, infiltration et rétention des eaux de pluie	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Bonne adhésion au concept de ville-éponge Inquiétudes quant au fait que ces mesures ne soient pas déjà en place
Questions	<ul style="list-style-type: none"> De quelle échelle parle-t-on ? Ciblé, quartier, ville entière ? Quid du domaine privé ? Quid des mesures d'économies d'eau ? Quid de la qualité de l'eau ?
Promotion du maintien de surfaces d'accumulation et rétention d'eau à ciel ouvert	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté à saisir la différence avec des (méga) bassins de rétention Préoccupations autour des moustiques Intérêt pour le fort co-bénéfice pour la biodiversité
Intégration de la gestion de l'eau dans les règlements de construction communaux et exigences dans les marchés publics : limitation de revêtement imperméable, diagnostic climatique, indice de pleine terre	
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> Bonne adhésion à l'aspect contraignant
Questions	<ul style="list-style-type: none"> Quid des normes au niveau cantonal et national ? Quel contrôle et quelles conséquences en cas d'infraction ?

Retours informels et enquête de satisfaction

D'une manière générale, les ateliers ont fait l'objet de retours positifs de la part des participantes et participants, autant sur les aspects liés au contenu que logistiques. A noter que les participantes et participants à l'atelier dédié aux associations ont dans l'ensemble été moins satisfaits du contenu que celles et ceux de l'atelier que la population.

Parmi les points positifs relevés, l'ouverture des discussions et les échanges constructifs (autant entre participant·es qu'avec l'équipe d'animation et la Ville) ont été particulièrement appréciés, avec un bon sentiment d'écoute. L'apport d'informations claires et concrètes sur les actions en cours et prévues a aussi été souligné comme un point fort. Enfin, les participant·es ont apprécié la qualité de l'organisation, de l'animation et des moments conviviaux informels. Certains retours saluent également la cohérence et l'attention apportée en proposant des mets végétariens et vegan.

Les points d'attention relevés sont principalement liés à la faible marge de manœuvre proposée sur les mesures (travail sur la priorisation plutôt que sur le contenu et venant en fin de processus). Certain·es ont également jugé les mesures comme peu ambitieuses face à l'urgence de la nécessité d'agir. Enfin, un certain nombre de personnes a exprimé son sentiment de manque de légitimité de se prononcer sur ces mesures en termes de priorité.

A noter que la plupart des retours récoltés provenaient des ateliers avec les associations.

En ce qui concerne les retours à l'interne, le projet et son déroulement ont été appréciés autant par les mandataires que par l'équipe de la Ville. Les points d'amélioration suggérés sont également de favoriser un moment et un format permettant une participation plus active de la population (par exemple sur le contenu) et, dans le cas où les ressources avaient été plus larges, l'intégration plus active des représentantes et représentants des services dans les ateliers.

4. Recommandations et conclusion

Sur la base des résultats quantitatifs, les recommandations suivantes peuvent être émises :

- donner la priorité aux mesures réglementaires (thème 4) et gestion de l'eau (thème 2).

En ce qui concerne les résultats qualitatifs, les échanges et discussions ont été riches et donnent lieu à de nombreuses pistes de réflexion pour la mise en œuvre des mesures. Il est recommandé de s'appuyer sur les éléments exposés dans le chapitre dédié lorsqu'il s'agira de travailler sur l'un de ces points.

Il ressort également un certain nombre de questionnements de la part des participant-e-s, sur lesquels il serait utile de communiquer. Ces éléments sont exposés dans le chapitre en question, mais les points suivants sont particulièrement saillants et mériteraient d'être traités avec soin :

- communiquer sur la part du domaine privé sur le territoire et les enjeux liés ;
- lors de la diffusion des cartes présentant les infrastructures biologiques, clarifier la méthodologie et ce qu'elles représentent ;
- enjeux sanitaires en lien avec la rétention d'eau à ciel ouvert ;
- communiquer sur le thème des sols pollués : quels sont les différents types de pollution, et ce qu'il est possible ou non de faire en conséquence.

Le souhait de participer de façon plus active aux chantiers de ce type a également été partagé par plusieurs participantes et participants. Investiguer les moyens de pouvoir faire participer la population de façon plus active et fréquente serait une solution qui répondrait aux besoins exprimés.